



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 95422

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'âge moyen du départ à la retraite des fonctionnaires. Les salariés de la fonction publique partent en moyenne avec deux ans et quatre mois d'avance sur les salariés du privé. Suite à la réforme des retraites, il lui demande quelle mesure il compte prendre pour veiller au bon déroulement du départ à la retraite à 62 ans chez les fonctionnaires.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95422

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13238

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)